

L'ÉCHO de Gex

www.gex.fr

L'information de la ville de Gex



Photo : Philippe Lesage www.cerastrome.com

p.5

**PROJET
CŒUR DE VILLE**



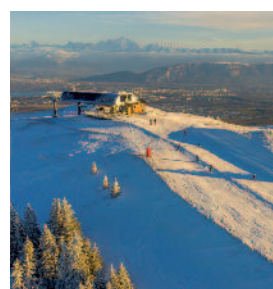
p.6-7

**LE CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**



p.9

**LA STATION
MONTS JURA**





24 novembre | Visite des élus et responsables « Actions éducatives et scolaires » et « Solidarités » dans les cuisines de RPC, la restauration pour collectivités, à Manziat (Ain).



1^{er} décembre | « Au chaud pour Noël », le 5^e spectacle de la saison culturelle a réuni un public familial de 80 personnes.



Du 1^{er} au 17 décembre | « Gex fête Noël ! » sous la pluie pour l'ouverture des festivités le 1^{er} décembre mais avec le public au rendez-vous !



4 décembre | L'action AFM-Téléthon a permis de reverser 788 € (10 € de plus qu'en 2019) grâce aux animations + 350 € pour celle du Club Alpin Français (mur d'escalade) + 800 € de la ville.



12 décembre | De sympathiques Pères-Noël motards ont joyeusement animé le quartier Perdtemps où se déroulait le Festival Tôt ou T'Arts du CSC Les Libellules.



11 décembre | Confection puis distribution par le Centre Communal d'Action Sociale et les élus de 318 colis destinés aux Aînés.



15 décembre | Visite inattendue du Père Noël après le spectacle « Rendez-vous contes de Noël » qu'organisait la MJC à la salle des fêtes.



ÉDITO

Chères Gexoises, chers Gexois,

Le début d'année reste marqué par cette pandémie qui impacte toujours notre vie quotidienne.

La municipalité poursuit néanmoins les projets structurants pour la ville. Le « Cœur de ville » avance au rythme prévu et le chantier de la maison de santé pluridisciplinaire est désormais lancé pour ne parler que des plus lourds. Les pages suivantes vous permettront

d'avoir un aperçu des autres programmes en cours.

Au moment où les activités économiques, sociales, culturelles et associatives restent fragilisées, la municipalité tient à remercier particulièrement les personnels soignants et tous ceux qui œuvrent au quotidien dans les prises en charge des patients dans des conditions si difficiles.

Très bonne et heureuse année et prenez soin de vous.

Très amicalement.

Patrice DUNAND, Maire de Gex



Recensement de la population

13 391 : c'est la population légale de Gex au 1^{er} janvier 2022.

Du jeudi 20 janvier au samedi 26 février 2022 aura lieu le recensement partiel de la population.

Trois agents recenseurs déposeront et récupéreront des questionnaires dans des secteurs déterminés de la ville, l'échantillon des adresses à recenser étant tiré au sort par l'INSEE chaque année. Il s'agit de Messieurs Yacine STAMBOULI, Mustapha HAKKAR et Alain PARIS.

Les personnes résidant dans les logements concernés par l'enquête seront informées par le biais d'une lettre déposée dans leur boîte aux lettres soit mi-janvier soit, selon le cas, dès les deux premiers jours de la collecte.

L'agent recenseur, muni de sa carte professionnelle, remettra des identifiants pour un recensement en ligne (méthode encore plus simple et plus pratique avec une réponse désirée sous 48 heures). Les administrés auront également la possibilité de remplir et remettre leurs questionnaires sous format papier s'ils le souhaitent.

L'enquête se déroulera dans le plus strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

Accepter de prendre quelques minutes pour remplir les documents c'est faire preuve de civisme.

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

+ d'infos : www.le-recensement-et-moi.fr/rpnetmoi/accueil



Vacances d'hiver au centre de loisirs municipal «La Buissonnière»

Durant les 15 jours des vacances d'hiver, soit du lundi 14 février au vendredi 25 février 2022 pour notre zone, l'accueil de loisirs se tiendra comme habituellement aux Vertes Campagnes et aura pour thème « le voyage du Yéti ».

Les inscriptions sont possibles dans la limite des places disponibles.

Depuis le 17 janvier 2022 :

Le dossier d'inscription et la fiche de réservation des jours sont disponibles en téléchargement dans la rubrique « Infos pratiques » de l'Espace Citoyens. www.espace-citoyens.net/ville-gex

Ils sont à retourner complets avant le 4 février 2022 par courriel à vie.scolaire@ville-gex.fr ou à déposer en mairie auprès du pôle « Actions éducatives et Sports ».

Renseignements :

> concernant le programme : 04 50 28 72 03

> concernant les inscriptions : 04 50 42 25 45

Rentrée scolaire 2022/2023

Les inscriptions à l'école sont indispensables avant le 30 avril 2022 :

> Pour tout enfant né en 2019 et faisant son entrée en 1^{ère} année de maternelle (PS)

> Pour tout enfant né en 2016 et faisant son entrée en 1^{ère} année d'école élémentaire (CP)

> Pour tout enfant nouvellement arrivé à Gex.

A partir du 1^{er} février 2022 :

Les dossiers d'inscriptions scolaires pour la rentrée 2022 seront disponibles en téléchargement dans la rubrique « Infos pratiques » de l'Espace Citoyens. www.espace-citoyens.net/ville-gex

Ils sont à retourner complets par courriel à vie.scolaire@ville-gex.fr ou à déposer en mairie auprès du pôle « Actions éducatives et Sports ».

Informations et assistance : 04 50 42 25 45 ou vie.scolaire@ville-gex.fr

Passeport culture jeunes

Il y a 16 ans, la mairie mettait en place un passeport culture destiné aux jeunes de 2 à 18 ans résidant à Gex pour qu'ils bénéficient de tarifs préférentiels en se rendant au cinéma Le Patio, à la piscine municipale ou aux soirées programmées dans le cadre de la saison culturelle.

406 jeunes en ont bénéficié en 2019, 240 en 2020 et 167 en 2021, ces 2 dernières années étant chaotiques pour la culture.

Le passeport culture jeunes 2021-22, valable jusqu'au 31 août 2022, est disponible au service accueil de la mairie et est remis gratuitement sur présentation obligatoire d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et d'une photo.

Élection présidentielle

L'élection présidentielle se déroulera le dimanche 10 avril 2022 pour le 1^{er} tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le 2^e tour. Pour voter, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars (en ligne via service-public.fr) ou jusqu'au 4 mars (par formulaire sur place à la mairie). Le lieu de vote pour la commune est toujours situé à l'Espace Perdtemps.

Si vous êtes absent le jour de l'élection, vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration. Attention, pensez à faire cette démarche au plus tôt afin que votre procuration soit bien prise en compte le jour de l'élection.

PROCURATIONS - CE QUI CHANGE POUR L'ÉLECTEUR À COMPTER DE JANVIER 2022 :

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire (électeur ayant reçu procuration) devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant (électeur donnant procuration) pour voter à sa place. Un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France et doit avoir la qualité d'électeur au regard de l'élection concernée.

Comment faire la démarche ?

1^{ère} étape : remplir le formulaire

> soit en ligne en utilisant le téléservice « Maprocuration » et en s'identifiant via France Connect

> soit en utilisant le formulaire à imprimer disponible sur service-public.fr

> soit en utilisant le formulaire à remplir sur place auprès d'une autorité habilitée (gendarmerie, commissariat de police...)

Sur le nouveau formulaire de procuration, le mandant doit indiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.

Où retrouver son NNE ? sur sa carte électorale ou sur la page « interroger sa situation électorale » (ISE) de service-public.fr

2^e étape : faire valider sa procuration auprès d'une autorité habilitée (gendarmerie, commissariat de police, ou consulats pour les français de l'étranger). Le déplacement physique de l'électeur, muni d'un justificatif d'identité, devant une autorité habilitée reste obligatoire.

À savoir : si une infirmité ou maladie grave vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander qu'un gendarme se déplace à votre domicile (même si vous êtes en Éhpad). Vous devez faire cette demande par écrit et y joindre une attestation sur l'honneur indiquant que vous êtes dans l'impossibilité manifeste de comparaître.

De nouvelles cartes électorales seront rééditées en 2022, chaque électeur recevra donc sa nouvelle carte électorale par courrier avant l'élection présidentielle. Pour faciliter son bon acheminement et celui de la propagande électorale, n'hésitez pas à prévenir notre service élections de tout changement vous concernant : changement d'adresse au sein de la commune.

Pour les jeunes qui auront atteint 18 ans lors du scrutin, n'hésitez pas à contacter notre service élections pour vérifier si vous êtes bien inscrit d'office sur notre liste électorale suite à votre recensement militaire fait en mairie afin de pouvoir effectuer, dans le cas contraire, une inscription volontaire dans les délais.

Plan grand froid

Le Centre Communal d'Action Sociale recommande aux personnes âgées, handicapées ou isolées à domicile de s'inscrire sur le registre « prévention grand froid ». Ainsi, durant les vagues de froid hivernal, les agents communaux pourront prendre des nouvelles de votre santé et de votre bien-être. Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du CCAS au 04 50 42 63 01 ou sur le site de la mairie www.gex.fr. Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données que vous transmettez resteront confidentielles.



Pour davantage de détails, vous pouvez accéder aux comptes rendus des conseils municipaux qui font l'objet d'un affichage (devant la mairie) et sont publiés sur le site www.gex.fr

8
novembre
2021

Le Conseil Municipal

> adopte la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57 pour le budget principal et le budget annexe du bois de la commune, à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

fixe le mode de gestion des amortissements des immobilisations à compter du 1^{er} janvier 2022 dans le cadre de la mise en place de l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

> adopte le règlement budgétaire et financier et précise que ce règlement s'appliquera au budget principal de la commune et au budget annexe du bois ;

> décide de s'engager pour 5 ans et pour l'ensemble des forêts de la commune à la certification PEFC et donc, à respecter les règles de gestion forestière durable en vigueur, à accepter les visites de contrôle en forêt par PEFC AURA en l'autorisant à titre confidentiel à consulter tous les documents permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable en vigueur, à accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable sur lesquelles la commune s'est engagée pourront être modifiées ;

> approuve la mise en place au 1^{er} janvier 2022 de la durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet à 1 607 heures effectives ainsi que le règlement intérieur des services municipaux, adopte le nouveau protocole du temps de travail, précise que ces délibérations et les documents annexés annulent et remplacent toute délibération antérieure ;

> approuve la modification du tableau des emplois bénéficiant d'un logement de fonction ;

> approuve la convention de partenariat pour la mise en œuvre du dispositif pass Culture à destination des jeunes, dès 18 ans et leur donnant accès à des offres culturelles durant 24 mois, entre la ville et la société pass Culture ;

> approuve la convention de partenariat dans le cadre de la Saison Voltaire entre la ville de Gex et la ville de Ferney-Voltaire, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction ;

> approuve l'avenant au protocole d'accord des centres musicaux ruraux pour les interventions musicales dans les écoles et autorise monsieur le maire à signer l'avenant au protocole n°010173COMMU actualisant le nombre d'heures/année à 24h00 à partir du 1^{er} septembre 2021 ;

> décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 460 € à l'association des Vitrines de Gex pour l'achat de décorations de Noël ;

> décide de céder la parcelle communale E742 au prix de 80 € du m² soit 8 880 € à Mme et M. BRUNEL Guillaume et dit que les frais annexes liés à cette cession seront supportés par l'acquéreur ;

> approuve le renouvellement de l'adhésion de la commune au service commun communautaire Application du Droit des Sols (ADS) pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, la convention régissant les principes du service ADS entre la Commune et la communauté d'agglomération du Pays de Gex, et acte le principe du renouvellement de l'adhésion pour une durée de 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2022 ;

> approuve la convention à passer avec la communauté d'agglomération du Pays de Gex pour la gestion de la zone d'activité économique de l'Aiglette (viabilité hivernale) pour la fin de l'année 2021 ;

> approuve la création d'une redevance d'occupation du domaine public ou privé communal pour les tirants d'ancrage, fixe le tarif du mètre linéaire d'un tirant d'ancrage à 50 €/an, approuve le formulaire d'occupation du domaine public ou privé par tirants d'ancrage et charge monsieur le maire de la mise en œuvre de cette décision ;

> décide d'approuver le projet de convention à passer avec l'association « Le Réseau Mnémosis » pour la mise à disposition à titre gratuit des locaux sis 36, route de Pitegny à Gex (centre Marius CADOUZ), précise que cette convention annule et remplace celle précédemment signée ;

> approuve les conventions de partenariat et de mise à disposition des locaux et installations sportives entre la Ville et Pays de Gex Football Club et entre la ville et l'Union sportive du Pays de Gex Rugby. Elles définissent aussi les activités d'intérêt général que ces clubs s'engagent à mettre en œuvre, conformément à leur objet statutaire, pour bénéficier du soutien logistique et financier de la ville ;

> approuve la convention de coordination avec le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) pour le dévoiement des fourreaux de fibre optique de la RD 1005 ;

> prend acte de la communication par Pays de Gex Agglo de son rapport d'activité 2020.

> approuve les conventions de servitude avec SIEA dans le cadre de la construction du réseau public de fibre optique des communes de l'Ain ;

> approuve les deux plans de financement au stade APS (avant-projet sommaire) pour l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication dans le secteur de Pitegny et autorise monsieur le maire à signer ces deux plans de financement APS « Électrification » et « Génie civil Télécom » et tout document s'y rapportant ;

> approuve la convention avec le Conseil départemental de l'Ain autorisant l'accès à la parcelle H158 et la mise en place de dispositifs de protection contre les éboulements rocheux ;

> charge monsieur le maire de mettre en place la convention d'occupation du domaine public avec la SEM LÉA pour l'installation, l'exploitation et la maintenance de deux centrales photovoltaïques sur les parkings de CHAUVILLY et du TURET, et retient l'offre présentée par la SEM LÉA, laquelle prévoit notamment, en sus du dossier technique, 2 602 € TTC de loyer annuel pour les deux sites (2 071 €/an pour CHAUVILLY et 531 €/an pour le TURET) ainsi que 25 000 € de soule et 15 000 € d'avantages travaux.

13
décembre
2021

Le Conseil Municipal

> approuve les modifications budgétaires de la commune 2021 ;

> autorise monsieur le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2022 avant le vote du budget 2022 pour le budget de la commune et le budget bois ;

> décide d'accorder une garantie d'emprunt à la SEMCODA (Société d'Économie Mixte de Construction du Département de l'Ain) dans le cadre de la réhabilitation de 39 logements et 28 garages au « Clos des Abeilles » ;

> approuve le programme de travaux forêt en 2022 ;

> décide de déposer une demande d'aide de l'État au titre du volet renouvellement forestier du plan de relance pour reconstitution des parcelles forestières, approuve le montant des travaux et le plan de financement, soit 45 850 € HT, sollicite une subvention de l'État de 16 633 € HT représentant entre 60 % et 80 % de l'assiette subventionnable, s'engage à prendre en charge la quote-part non couverte par la subvention, donne délégation à monsieur le maire pour déposer cette demande et désigne l'ONF pour réaliser ces missions ;



PROJET CŒUR DE VILLE

L'équipe-projet du Groupe Duval présente ses meilleurs vœux aux Gexoises et Gexois

Le Groupe Duval continuera à œuvrer cette année encore pour limiter les gênes liées au chantier et préserver le quotidien des riverains et commerçants.



Zoom chantier

1 an que les travaux du projet Gex Cœur de Ville ont débuté, 1 an déjà !

Les fondations du futur parking public sont achevées et c'est aujourd'hui plus d'une vingtaine de compagnons, grutiers, chefs de chantier et conducteurs de travaux qui s'affairent sur le chantier pour la réalisation des différents niveaux de l'équipement. Cet effectif grandira au fil du temps.

Les 3 grues tournent à plein régime et les journées sont rythmées par les livraisons de matériels, de graviers, d'armatures et de béton, nécessaires à la réalisation du parking.

Interview : Le Maître d'Ouvrage

“

Je travaille depuis plus de deux ans sur Gex Cœur de Ville en tant que directeur de programmes immobiliers.

Une équipe m'accompagne au quotidien sur ce grand projet complexe de réaménagement urbain, afin d'allier nos compétences allant du technique au commercial, en passant par le juridique et le financier.

C'est un réel plaisir de travailler depuis plusieurs années en collaboration étroite avec la Commune de Gex et ce afin de garantir la concrétisation de ce projet d'envergure dans un contexte d'hyper centre, avec une attention toute particulière à la tranquillité des riverains.

Mon équipe et moi-même sommes très fiers de participer au développement du centre-ville, témoignant ainsi de notre engagement auprès des collectivités locales, ADN de notre Groupe.

Julien HAMWI,

Directeur de Programmes chez Groupe Duval



Vous avez une question ?

L'équipe du Groupe Duval répond à toutes vos questions et se tient à votre disposition pour échanger :

0809 54 18 38

(ligne directe de l'équipe projet, numéro non surtaxé)

www.gexcoeurdeville.fr

Vous souhaitez nous rencontrer ?

L'équipe du Groupe Duval vous accueille à la Maison du projet, située au niveau du rond-point, avenue de la Gare.

Dates de permanence communiquées sur la page Facebook du projet :

Gex Cœur de ville - Projet d'Aménagement Urbain

Possibilité de prendre RV en écrivant à : gexcoeurdeville@groupe-duval.com

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est composé de 8 membres du conseil municipal et de 8 personnes issues d'associations sociales : Mission locale, Amicale pour l'animation de Tougin, CSC Les Libellules, Accueil Gessien, Croix-Rouge, ÉCLAT, Équipe d'entraide et UDAF.

Il gère un budget en propre alloué par la ville.

L'Adjointe aux affaires sociales reçoit, sur rendez-vous, les mardis et jeudis entre 9h et 11h30. Les urgences sont bien évidemment accueillies en dehors de ces permanences.

Il s'agit généralement de demandes de bons alimentaires ou secours financiers : des aides ponctuelles. 38 bons alimentaires et 6 secours financiers ont été octroyés entre 2020 et 2021.

Le conseil d'administration du CCAS se réunit tous les 3 mois pour examiner chaque situation individuelle de manière anonyme. Les dossiers sont transmis par les assistantes sociales pour des montants inférieurs à 400 €. 19 dossiers ont été traités, 4 aides refusées et 15 aides octroyées entre 2020 et 2021.

UN ÉVENTAIL DE SERVICES



► Le portage à domicile de repas

Ce service est proposé aux personnes malades ou convalescentes, aux retraités et aux personnes handicapées. Il leur est possible de choisir parmi deux menus dont la livraison est assurée 7 jours sur 7 ainsi que les jours fériés. 8 645 repas ont été livrés en 2020 et 8 765 en 2021. Des conventions sont établies avec les communes limitrophes de Vesancy, Cessy, Segny et Chevry. L'agent communal ayant en charge la livraison s'assure que les bénéficiaires n'aient pas de problèmes et avise le service CCAS et les familles si besoin.

La CARSAT (caisse d'assurance retraite) a participé au financement du nouveau véhicule de livraison des repas par le biais d'une subvention de 15 000 €.

En période de canicule, une distribution de bouteilles d'eau et de brumisateurs est organisée.

► Les Plans canicule et grand froid

Dès que l'alerte est lancée, le service CCAS téléphone aux 70 personnes inscrites sur les listes pour leur rappeler les préconisations. Si nécessaire, les personnes seront recontactées. Des salles climatisées sont prévues pour le rafraîchissement à la résidence autonome des Saints-Anges et à l'Hôpital local du pays de Gex. L'objectif du plan grand froid est de mettre à l'abri les personnes en difficultés.

► La solidarité durant la crise sanitaire COVID-19

Au plus fort de la crise, lors des phases de confinement en 2020, 386 personnes ont été aidées de diverses façons : contacts téléphoniques réguliers, courses, démarches,....

► Gex Mouv'

En 2017, un service de taxi a été mis en place pour des rendez-vous médicaux dans un rayon de 70 km. Il est ouvert à toute personne sur production au préalable de son dernier avis d'imposition, la facturation s'établissant en fonction des revenus. Il est possible de se faire accompagner d'un tiers et le temps d'attente par le taxi est d'une heure. Ce service est très apprécié au vu de l'éloignement des différents spécialistes et hôpitaux. 191 bons de transports ont été établis en 2021.



► La Résidence Les Saints-Anges

2 agents municipaux font office de maîtres de maison pour les 8 résidents (gestion de leur quotidien, préparation et service des repas, entretien des parties communes,...). Chaque résident bénéficie d'une cuisine aménagée dans son logement mais peut opter pour l'ambiance familiale du déjeuner avec les autres résidents.

En 2021, le CCAS a décidé de mettre en place une animation une fois par mois :

- 11 mai : Goûter crêpes
- 15 juin : Pique-nique au parc des Saints-Anges
- 15 juillet : Apéritif de l'été
- 14 septembre : Pique-nique
- 16 novembre : Restaurant
- 15 décembre : Remise des colis et apéritif de Noël.

Des travaux de rafraîchissement ont eu lieu dans les parties communes.





3 campagnes de vaccination COVID-19 ont été organisées pour les résidents.

► Senior en lien

En partenariat avec MAIA 01 Est (association pour l'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées), une campagne d'actions contre la solitude des 70 ans et + s'est mise en place sur plusieurs communes du Pays de Gex. Des cafés ambulants sont proposés sur différentes communes afin de permettre des rencontres régulières.

Les communes partenaires réfléchissent à d'autres projets de spectacles et d'animations.

► Colis de Noël

En 2021, 388 colis ont été distribués fin décembre chez les personnes de 75 ans et plus.

10 colis de Noël sont offerts chaque année aux jeunes de l'association ÉCLAT dont l'une des structures se trouve sur Gex.



Un travail de partenariat avec :

- **Le Centre Hospitalier Annecy-genevois** avec lequel une collaboration s'est établie depuis plusieurs années pour l'organisation à la MJC d'ateliers équilibre seniors.
- **Le Centre Socioculturel Les Libellules** organise divers ateliers et propose un spectacle dédié aux Aînés dans le cadre du festival Tôt ou T'Arts.
- **Les restos du Cœur** organisent une distribution alimentaire les vendredis sur Gex dans le local associatif vers le camping.
- **L'Équipe d'entraide du Pays de Gex** donne des meubles, de l'électro-ménager, du linge de maison destinés à équiper des logements pour des personnes dans le besoin. L'association gère un vestiaire à Divonne-les-Bains.
- **La Croix-Rouge Française** organise
 - une livraison sur place pour les personnes sans véhicule depuis son épicerie sociale située à Prévessin-Moëns ;
 - la distribution de vêtements et de paniers de dépannage.
- **Ni Putes Ni Soumises** est une association prenant en charge psychologiquement et aidant des femmes victimes de violences à se reconstruire. Elle gère six appartements sur notre commune.
- **« J'ai compris, j'agis »**. Cette association, créée en 2020, œuvre en matière de prévention, information, accompagnement et reconstruction dans le cadre de violences conjugales et intrafamiliales.
- **Le Point d'Accueil Solidarité** accueille les assistantes sociales avec lesquelles le CCAS est en contact. Les AS envoient des personnes pour des aides immédiates, telles que des bons alimentaires ou des secours financiers. Elles interviennent également dans le secteur sanitaire et social pour les personnes handicapées, les seniors, l'enfance et la famille, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, l'Aide Sociale à l'Hébergement, l'Aide-Ménagère à Domicile, le logement...

Agenda des animations offertes aux Aînés de la commune

- **Janvier** : repas des Aînés à l'espace Perdtemps (annulé cette année pour cause COVID).
- **Février** : thé dansant de Mardi Gras (annulé également).
- **8 mars** : deux séances sont proposées au cinéma Le Patio, dans le cadre de la Journée de la Femme.
- **Mai** : thé-dansant à l'espace Perdtemps.
- **Juillet** : thé-dansant à l'espace Perdtemps.
- **Septembre** : sortie culturelle et gastronomique.



- **Octobre** : spectacle offert à l'espace Perdtemps, dans le cadre de la Semaine Bleue.



- **Décembre** : confection puis distribution des colis de Noël.



VIE ASSOCIATIVE

Le club devoirs des Abeilles

APPEL À BÉNÉVOLES :

Toute personne majeure qui souhaiterait devenir bénévole dans le Club Devoirs des Abeilles en aidant des enfants du CP au CM2, élèves de l'école des Vertes Campagnes, peut contacter la présidente Anne-Marie Delsol au numéro ci-après.

Ces séances ont lieu en période scolaire de 16h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis, dans une ambiance sympathique.

Le masque reste obligatoire pour tous : enfants et adultes.

Contact par téléphone : 06 88 42 16 21
Local : 495 Clos des Abeilles - 01170 GEX



Une sélection d'activités organisées par
Le Centre Socio-Culturel Les Libellules

228, avenue des Alpes - 01170 Gex

Ludothèque des Abeilles

La ludothèque propose une aire de jeux couverte de 70 m² avec différents espaces en fonction du type de jeux et de votre âge (de 0 à 99 ans) !

Jeux d'ambiance, petits jeux de cartes, jeux familiaux, parc de jeux d'imitation pour les tout-petits ou jeux de stratégie plus complexes.

Mardi : 9h30 à 12h

Mercredi : 9h30 à 12h / 14h à 17h

Jeudi : 9h30 à 12h

Tarif (Selon le Quotient Familial) :

À l'année : 30 € à 60 € + 10 € (Hors Gex)

À la séance : 3 € à 6 €

+ Adhésion Obligatoire au CSC Les Libellules

Accompagnement Social

Restons Connectés.
Libre accès aux ordinateurs.

Toute l'année

Lundi, Jeudi et Vendredi :

14h à 16h45

Mercredi : 9h à 12h

Écrivain Public Uniquement sur RDV

Un service ouvert à toute personne habitant Gex et ses environs qui rencontre des difficultés à accomplir différentes démarches.

Lundi : 14h à 16h

Jeudi : 9h à 12h

Ateliers informatiques

Tous les mercredis,
du 19 Janvier au 1^{er} Juin 2022
de 18h30 à 20h - Intermédiaires.

Habitants du Pays de Gex, apprenez à mieux utiliser votre ordinateur PC ou portable ainsi que les logiciels installés (messagerie Internet, traitement de texte, tableur...).

Participez à cette activité à votre rythme et gagnez en autonomie !

Tarif
(Selon le Quotient Familial) :

15 séances : 25 € à 70 € + 10 € (Hors Gex)

+ Adhésion Obligatoire au CSC Les Libellules

- PASS VACCINAL DEMANDÉ -

DISTINCTIONS

Monsieur Charles-Victor MOCEK,

chef de cuisine et gérant du restaurant l'Essentiel au centre-ville s'est vu attribuer le titre de maître-restaurateur par un arrêté préfectoral en date du 6 décembre 2021. Tout restaurateur indépendant propriétaire, dirigeant, ou salarié qualifié d'une entreprise de restauration professionnelle, diplômé professionnel et/ou avec une expérience de direction d'un établissement, peut demander à bénéficier du titre. Le candidat doit alors respecter un cahier des charges de plus de 30 critères : cuisine maison, produits bruts et de saison majoritairement frais, qualité du service et de l'accueil, qualité de la vaisselle, etc.



Madame Agnès KANEL,

membre de l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Gex, médaillée d'or pour avoir donné 100 fois son sang, devrait recevoir un diplôme de 6^e niveau et une palme, signe distinctif de reconnaissance pour avoir totalisé, avant la date d'âge limite fixée par arrêté ministériel, 153 dons : quelle belle et louable générosité !



NOUVEAU COMMERCE

Alexis Marot Coach bien-être

Monsieur Alexis Marot a lancé son activité de coaching en septembre dernier, dans les locaux de l'institut de beauté Mélanie Esthétique au Tétraz, avenue de la Gare. Il propose à ses client(e)s des séances de développement musculaire, de raffermissement, de tonification et de perte de poids grâce à l'électrostimulation (EMS) combinée à des exercices physiques (fentes, gainages...), faisant travailler ainsi tous les muscles en même temps, sans forcer sur le corps et les tendons en particulier. Tout cela dans une ambiance sympathique et en musique. Monsieur Marot organise des séances privées ou en duo, tous les jours de la semaine, même le dimanche.

Alexis MAROT - 07 80 00 09 11 - alexismarot147@gmail.com



ZOOM sur... la station Monts Jura



L'Office intercommunal du Pays de Gex est, entre autres, en charge de promouvoir la belle et authentique station Monts Jura comprenant les domaines de Mijoux-La Faucille, Crozet-Lélex, Men thières et le domaine nordique de La Vattay.

4 bureaux d'information sont à votre disposition à Gex, Lélex, Mijoux et au Col de la Faucille pour vous partager les bons plans adaptés à vos souhaits.

Si vous avez internet, découvrez le site et toutes les infos nécessaires sur chaque domaine, randonnée accompagnée et activité : www.paysdegex-montsjura.com

Il est possible également de réserver en ligne son forfait et plusieurs prestations.

Un domaine aux multiples facettes

- ▶ Pour la pratique du ski alpin :
50 km de pistes - 46 pistes
23 remontées mécaniques
3 écoles de ski ESF ou ESI pour découvrir les joies du ski et du snowboard.
- ▶ Pour la pratique du ski nordique :
160 km de pistes - 15 pistes : un site mondialement réputé
1 label covid free
1 label station verte pour Lélex
1 label Nordic France pour La Vattay.
- ▶ Pour des balades authentiques avec chiens de traîneaux, en luge attelée, en randos raquettes diurnes ou nocturnes avec option fondue.
- ▶ Pour le plaisir des papilles dans les restaurants d'altitude avec vue panoramique ou directement à la fromagerie de l'Abbaye de Chézery-Forens pour y déguster du Bleu de Gex.
- ▶ Pour boire un bon bol d'air du Jura grâce à une descente en luge, une initiation au skating ou encore à la nouveauté de cet hiver : un vol en parapente !



Depuis le 18 décembre 2021, et jusqu'au 27 mars 2022, les pistes attendent tous les amateurs, amoureux et passionnés de nature, de sport et de sensations. Le cadre est exceptionnel au cœur de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura qui offre un magnifique panorama sur le Mont Blanc et le lac Léman. Les domaines bénéficient d'un enneigement naturel privilégié et chaque visiteur est accueilli dans le respect de la biodiversité locale.

Tarifs

Haute saison 2022	Adulte 25 à 64 ans	Enfant 5 à 15 ans	Jeune 16 à 24 ans Senior (65 ans et +)
Skipass 3 h consécutives	29 €	23 €	25 €
Skipass 1 j	32 €	25,50 €	28 €
Skipass 1 j Men thières	20 €	17 €	18,50 €
Skipass 2 j consécutifs	61 €	48 €	53 €
Skipass 3 j consécutifs	88 €	70 €	77 €



Monts Jura ? de l'authentique, de l'insolite, de l'aventure et des sensations dans une station à taille humaine à quelques kilomètres de chez soi !

“ GEX AVENIR

Chères Gexoises, Chers Gexois,

Avec une pandémie toujours bien présente, nous avons de nouveau été contraints d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié de rencontres et permettant de faire le bilan de l'année écoulée et de réaffirmer devant vous les priorités et projets.

Nous remercions tous les professionnels et acteurs de santé ainsi que les agents de la fonction publique hospitalière pour le rôle majeur qu'ils continuent de jouer pour faire face à cette crise.

Notre reconnaissance va aussi à tous ceux qui ont permis le fonctionnement au mieux des services publics, des commerces et des activités associatives.

Nos services et les élus sont mobilisés, depuis le premier jour de la pandémie, pour venir en aide aux personnes isolées et aux seniors. L'accompagnement lié à la COVID-19 a été important, notamment dans les phases de confinement tout comme le

maintien de certaines activités et les services aux seniors qui se sont poursuivis malgré la crise. Il est à noter aussi les efforts déployés par les acteurs économiques et associatifs, de la culture et du sport, qui se sont adaptés afin de sauver l'essentiel malgré les incertitudes et les difficultés de toutes sortes.

Plus que jamais, cette crise a mis en évidence l'importance de préserver le lien social et les solidarités. Que tous les agents des services publics, au même titre que les personnels médicaux et hospitaliers et les acteurs associatifs de la solidarité, soient chaleureusement remerciés pour cet investissement remarquable qui, malheureusement, se poursuit.

Très amicalement,

Patrice DUNAND

Pour Gex Avenir 2020

“ MIEUX VIVRE À GEX

En ce début d'année permettez-nous de vous présenter au nom de la liste Mieux Vivre à Gex nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de solidarité. Alors que nous abordons cette nouvelle année dans des conditions toujours particulières, nos pensées vont vers les personnes isolées et les familles dans le deuil.

Comme c'est aussi le moment où l'on prend de bonnes résolutions, pouvons-nous vous suggérer de vérifier que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales pour voter aux élections présidentielle et législative ? Pour ce faire il suffit d'accéder à :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

*L'an passé, dans l'Écho de Février-Mars, nous vous annoncions que « Gex - en binôme avec Divonne - a été sélectionnée pour bénéficier des aides du programme **Petites villes de demain** ». Un outil mis en place par le gouvernement pour accélérer la transformation des petites villes, permettre de répondre aux nouvelles problématiques sociales et économiques et participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique en stimulant la capacité des territoires à innover.*

*Le Guide du Projet, document de référence, préconise une phase de mise en place de la gouvernance avec la constitution d'un « **comité de projet** » et d'une « **équipe de projet** ». Pour ce faire, il recommande d'inclure une large palette d'acteurs allant du Préfet du département à des « comités participatifs » représentant les habitants et tout autre acteur local jugé pertinent.*

En janvier puis en mars nous avons interrogé notre Maire sur la mise en place de ce projet puis sur la constitution du comité de pilotage. Ses réponses « il est trop tôt pour en parler ».

À ce jour, nous n'avons aucune information sur l'état d'avancement du projet ni de la composition du comité de projet ni de l'équipe de projet. En tout cas, aucun des élus de la minorité ou de « comités participatifs » n'a été approché ni à Gex ni à Divonne.

Nous savons seulement que la convention d'adhésion a été signée, qu'un chef de projet a été engagé et a commencé son travail, qu'un « manager de centre-ville » est en cours de recrutement et qu'une « réunion » avec des représentants de l'état a eu lieu. La page du site Internet de la ville de Gex sur ce projet ne vous en apprendra pas plus.

Nous sommes bien loin de la démarche participative telle que nous l'envisagions dans notre projet pour la commune, alors que comme le projet « Cœur de Ville » nous allons au-devant d'un dispositif qui doit impacter fortement et durablement l'avenir de notre ville et pour lequel une communication large et franche doit être envisagée.

Pour Mieux Vivre à Gex

Vincent Bocquet (vincent.bocquet@ville-gex.fr)

André Dubout (andré.dubout@ville-gex.fr)

Christine Garnier-Simon (christine.garnier@ville-gex.fr)

Guy Juillard (guy.juillard@ville-gex.fr)



Institutionnel

Lundi 7 mars à 18h30

Le Conseil municipal se réunit à la salle des fêtes. Les séances sont publiques. Les débats sont filmés et accessibles en direct de manière électronique depuis la page facebook de la ville. Les règles sanitaires sont appliquées : distanciation physique, port du masque, stylo personnel, gel hydroalcoolique.

Samedi 19 mars à 11h30

Rassemblement devant l'école Perdtemps puis formation du cortège en direction du Monument aux Morts du square Arnaud Beltrame pour la Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Médical / santé

Lundi 21 février de 15h à 19h

Don du sang de l'EFS à l'espace Perdtemps. Les donneurs peuvent prendre rendez-vous via le site : <https://mon-rdvondesang.efs.sante.fr>

Lundi 11 avril, de 14h30 à 16h30

Collecte par médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques. Parking du cimetière, avenue Perdtemps.

Culturel*

Vendredi 4 février à 20h30

« Comme s'il en pleuvait »



Soirée théâtrale par la Cie Accro-Planches (1h45) - Tout public, dès 12 ans. Un spectacle de la saison culturelle à la salle des fêtes.

Les pré-réservations sont recommandées : culturel@ville-gex.fr et 04 50 42 63 29 et le paiement sans contact de même. Tarifs : + de 18 ans : 9 € - 2 à 18 ans : 5 €. Passeport culture jeune : 4 €. Pass vaccinal ou sanitaire indispensable.

Vendredi 4 février à 20h30

L'invité du cinéma : Michel LECLERC « Pingouin & Goéland et leurs 500 petits ». En présence du réalisateur, Michel Leclerc France - 1h49 - SME. Cinéma municipal Art & Essai Le Patio contact@cinégex.fr - www.cinégex.fr. Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans et 2 mois - distanciation physique. Port du masque obligatoire à partir de 6 ans.

Samedi 5 et dimanche 6 février

Championnat départemental de gymnastique
Complexe sportif du Turet
Organisation : La Gexoise.

Dimanche 6 février à 14h

Loto des Gazelles de l'Oiseau de Gex
Ouverture des portes à 13h à l'espace Perdtemps. Pass vaccinal ou sanitaire indispensable.

Jeudi 17 février de 18h à 21h

Soirée manga otaku pour les ados
à la salle des fêtes
Réservation obligatoire : secteur.enfancejeunesse@cscleslibellules.fr ou 07 61 27 93 07
Tarif : 5 € (entrée libre pour les adhérents)
Pass vaccinal.

Samedi 19 et dimanche 20 février

Tournoi de futsal
au gymnase du Turet
organisé par Pays de Gex Football Club + d'infos : <https://paysdegexfc.com>

Mercredi 2 mars à 16h

« Sois Sage ! »



Cie Broutille et Compagnie
Tout public, dès 3 ans - 45 mn
Un spectacle de la saison culturelle à la salle des fêtes. Les pré-réservations sont recommandées : culturel@ville-gex.fr et 04 50 42 63 29 et le paiement sans contact de même. Tarifs : + de 18 ans : 9 € - 2 à 18 ans : 5 €. Passeport culture jeune : 4 €. Pass vaccinal ou sanitaire indispensable.

Dimanche 6 mars de 9h à 17h

Vide greniers du Sou des Écoles de Gex à l'espace Perdtemps + d'infos : [Bit.ly:soudegex](https://bit.ly/soudegex)

Mardi 8 mars à 18h et 20h30

Journée de la femme
2 séances gratuites offertes aux femmes
par le CCAS au cinéma Le Patio.
www.cinégex.fr

Samedi 12 mars

Loto de l'USPG à l'Espace Perdtemps.

Samedi 19 mars à 9h30 et 11h

P'tits déj spectacle dans le cadre de Guinguette en famille à l'espace Perdtemps
« Le petit voyage »
Dès 12 mois - 30 mn
Cie Chapiteau Théâtre - théâtre d'objets
<https://chapiteau-theatre.com>
Tarifs : adultes 8 € / 5 € ; -18 ans : 5 € / 3 €
Pass vaccinal demandé.
Organisation : CSC Les Libellules
228 avenue des Alpes à Gex
04 50 28 34 17 - secretariat@cscleslibellules.fr
www.cscleslibellules.fr/spectacles-enfants

Samedi 19 mars de 15h à 21h

Winter party
1^{ère} édition d'une soirée destinée aux jeunes
Un événement pour les ados avec des animations, des jeux et un DJ à l'espace Perdtemps
Tarif : 5 € - réservation obligatoire
Pass sanitaire demandé.
Contact : 07 61 27 93 07
secteur.enfancejeunesse@cscleslibellules.fr
Organisation : CSC Les Libellules et MJC.

Dimanche 20 mars de 14h à 18h

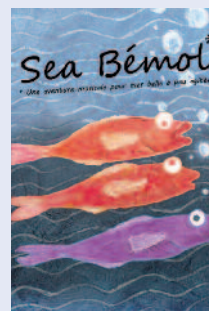
Guinguette en famille
à l'espace Perdtemps
organisée par le CSC Les Libellules
Au programme : un P'tit déj spectacle, des espaces ludiques pour les enfants de 0 à 10 ans, des ateliers parents-enfants, un bar à jeux, un bar à mômes, un concert jeune public, ...
Entrée libre.
Pass vaccinal demandé.

Mardi 22 mars de 14h30 à 16h30

Les cafés ambulants
Un rendez-vous pour les seniors de Gex et des communes voisines pour se rencontrer autour de jeux surdimensionnés ou de société dans une ambiance conviviale.
Salle des fêtes.
Entrée libre, sur réservation.
Pass vaccinal demandé.
Organisation : CSC Les Libellules et Centre Communal d'Action Sociale.

Samedi 26 mars à 10h15 et à 16h

P'tits déj spectacle à la salle des fêtes
« SEA BEMOL »



Dès 12 mois - 25 mn
Une aventure musicale pour une mer belle à peu agitée. Ses diverses trouvailles, bateau de papier, tétines, ballon et sa passion pour la mer, lui inspirent chansons et jeux de doigts.
Collectif Les Géantes Bleues - chanson et objets.

www.facebook.com/LesGeantesBleues
Tarifs selon le coefficient familial : adultes 8 € / 5 € ; -18 ans : 5 € / 3 €
Pass vaccinal demandé.
Organisation : CSC Les Libellules
228 avenue des Alpes à Gex
04 50 28 34 17 - secretariat@cscleslibellules.fr
www.cscleslibellules.fr/spectacles-enfants

Samedi 26 mars à 20h30

« Itinéraire d'un succès »



Chœurs de France Rhône-Alpes
200 choristes - 3 chefs de chœur
2h environ - tout public à partir de 4 ans
Un spectacle de la saison culturelle à l'espace Perdtemps
Pass vaccinal indispensable.
Les pré-réservations sont recommandées : culturel@ville-gex.fr et 04 50 42 63 29 et le paiement sans contact de même.
Tarif unique : 25 €.

École de Musique

www.ecoledemusiquegex.org

* Les manifestations mentionnées dans cet agenda sont susceptibles d'être annulées ou reportées en fonction de la réglementation sanitaire du moment. Pour rappel, le pass vaccinal (sanitaire pour les jeunes de - 16 ans) est obligatoire dans les établissements recevant du public.

Gex pratique

PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

► Patrice DUNAND, Maire

Personnel, Sécurité et Administration sur rendez-vous

► Christian PELLÉ, 1^{er} adjoint

Espaces publics, environnement et travaux
Permanence : Lundi de 9h à 10h30
Jeudi de 9h à 10h30

Sur rendez-vous : Lundi de 10h30 à 12h
Jeudi de 10h30 à 12h

► Dominique COURT, 2^e adjoint

Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous : Mercredi de 16h à 18h
Jeudi de 9h30 à 11h30

► Jérémie VENARRE, 3^e adjoint

Communication et transition écologique
Sur rendez-vous : Mardi de 18h30 à 20h

► Véronique GILLET, 4^e adjoint

Logement
Sur rendez-vous : Lundi de 14h30 à 17h
Vendredi de 9h30 à 11h

► Benoît CRUYPENNINGK, 5^e adjoint

Économie locale
Sur rendez-vous : Lundi de 17h à 18h

► Sandrine VANEL-NORMANDIN, 6^e adjoint

Aménagement, mobilités, urbanisme
Sur rendez-vous : Jeudi de 9h à 17h

► Gérard IVANEZ, 7^e adjoint

Actions éducatives et scolaires
Sur rendez-vous : Lundi de 14h30 à 17h30
Jeudi de 9h à 12h

► Virginie ZELLER-PLANTÉ, 8^e adjoint

Solidarités
Sur rendez-vous : Lundi de 9h à 11h30
Jeudi de 9h à 11h30

► Georges DESAY, 9^e adjoint

Associations et Sports
Sur rendez-vous : Jeudi de 17h à 19h

SERVICES & ORGANISMES

► Bibliothèque municipale

Ouverture au public : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 15h à 18h30
Mercredi, samedi : de 10h à 11h30.
Tél. 04 50 41 86 92
bibliotheque@ville-gex.fr

► Caisse d'Allocations Familiales

Cité administrative Simone Veil
62, rue de Genève
à St-Genis-Pouilly
Tous les mercredis, sur rendez-vous,
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30.

► Centre communal d'action sociale

Mairie - 77 rue de l'Horloge - 01170 Gex
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h.

► Centre des Finances Publiques

10, place Gambetta - 01170 Gex
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30,
et sur RDV, mardi et jeudi de 14h à 16h.

CIDFF PAYS DE GEX

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

- le 1^{er} vendredi de chaque mois au PAD de Gex de 10h à 13h : prendre RV au 04 50 41 35 86
- le 2^e vendredi de chaque mois au PAD de Gex de 13h à 16h : prendre RV au 04 50 41 35 86 (pour info permanence à Bellegarde le matin de 9h à 12h)
- le 4^e mardi de chaque mois - à St-Genis-Pouilly de 10h à 12h (pendant les mesures sanitaires prendre RV au 04 74 22 39 64) - au PAD de Gex de 13h à 16h : prendre RV au 04 50 41 35 86

► Cinéma Municipal « Le Patio »

51 Avenue de la Gare - 01170 Gex
Tél. 04 50 41 89 49 - www.cinegex.fr

► Conseils Juridiques gratuits

(CIDF - CDAD - ADIL - avocat conciliateur de justice)
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit
Tél. 04 50 41 35 86

► Déchetteries du Pays de Gex

- VERNONNEX (CD 15) : 04 50 42 74 74
- ST GENIS (chemin du Moulin des Ponts) : 04 50 42 09 41
- PÉRON (Lotissement du Pré Muny) : 04 50 59 14 64
- ORNEX (ZAE de la Maladière)
Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
(17h de novembre à février)
le samedi de 8h30 à 18h
(17h de novembre à février) ;
le dimanche de 9h à 12h
Fermeture les jours fériés.

► Inspection de l'éducation nationale

Circonscription du Pays de Gex
26 rue Charles Harent - 01170 Gex
Tél. 04 50 40 76 60 - Fax 04 50 99 71 33

► La Poste

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ; samedi : de 9h à 12h

► Mairie

77, rue de l'Horloge - BP 407
01174 Gex cedex
Tél. 04 50 42 63 00 - Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr
www.gex.fr
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

► Maison des usagers Gessiens

2 guichets regroupés
par Pays de Gex Agglo
200, rue Édouard Branly - Technoparc
01630 St-Genis-Pouilly
Ouverture :
Lundi, mardi et jeudi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi : de 8h30 à 17h30
Vendredi : de 8h30 à 17h

► Déchets

04 50 40 95 00 (du lundi au vendredi)
www.mon servicedechets.com

► Eau & Assainissement

04 85 29 20 00 - regie@reoges.fr
www.regiedeseauxgessiennes.fr

► MSAP (Maison de Services Au Public du Pays de Gex)

Du lundi au jeudi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h
Adresse : 135, rue de Genève - 01170 Gex
Accompagnement des Gessiens dans leurs démarches, notamment en ligne (CAF, CPAM, Pôle Emploi...),
vente de titres de transports, organisation de rendez-vous pour traiter de situations particulières ainsi qu'aide aux démarches d'accès au logement social.
Tél. 04 50 99 99 72
msap@paysdegexagglo.fr

► Mutualité Sociale Agricole

Salle des Arcades de 9h à 12h
3^e jeudi, sur rendez-vous
Tél. 04 74 45 99 00

► Office de Tourisme du Pays de Gex

Agence de Gex
118, rue des Terreaux
Tél. 04 50 28 09 16
contact@paysdegextourisme.com

Du lundi au vendredi
de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h

Samedi de 9h à 13h

Fermeture les jours fériés

► Piscine municipale

Infos : Tél. 04 50 41 66 21
piscine@ville-gex.fr
Horaires consultables sur
www.gex.fr

► Point d'Accès au Droit

28, rue Ernest Zégut
Entrée du bâtiment :
148, rue du Commerce
Tél. 04 50 41 35 86
pad@ccpg.fr

► Centre départemental de solidarité Pays de Gex

62, rue de Genève - St-Genis-Pouilly
Par téléphone 30 01 (prix d'un appel local)
Horaires - Premier contact :
Appelez le 30 01. Jusqu'à nouvel ordre, les accueils physiques se font exclusivement sur RDV et si nécessaire.
Vous êtes déjà en relation avec nos services ?
Contactez directement le 04 50 42 12 65
Par courrier postal
Conseil départemental de l'Ain - Direction Générale Adjointe Solidarité
13, avenue de la Victoire - BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
ain.fr/solutions/services-sociaux

► Police municipale

Lundi et vendredi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 18h
Tél. 04 50 42 63 09

► Service Emploi CAPG

emploi@paysdegexagglo.fr
Offres d'emploi sur :
https://www.paysdegexagglo.fr/vos-demarches/offres-emploi

► RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)

Salle des Arcades, sur rendez-vous
Tél. 3648
4^e mardi du mois, de 10h à 12h

► Sous-Préfecture Gex-Nantua

26, rue Charles Harent - BP 409
01170 Gex
sp-gex@ain.gouv.fr
Service des étrangers :
Point d'Accès Numérique (aide aux démarches concernant les cartes grises)
Tél. 04 50 41 51 51

Ouvertures des services au public :
lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 11h45.

URGENCE

Centre de soins immédiats

160, rue Marc Panissod à Gex
Appeler au préalable le 15.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h

Maison Médicale de Garde du Pays de Gex

Lieu unique pour recevoir les consultations de garde de Médecine Générale.
Toujours appeler au préalable le Centre 15. Consultations sur rendez-vous.
Centre Hospitalier du Pays de Gex
160, rue Marc Panissod à Gex.
Accès par l'entrée des Consultations Médicales.
Le samedi de 12h à 24h
Le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h

► Gardemerie : 04 50 41 54 26

ou composez le 17

► Hôpitaux :

Centre Hospitalier Alpes Léman (Contamines sur Arve) : 04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) : 08 26 30 00 74
St-Julien-en-Genève : 04 50 49 65 65
Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

► Pharmacies de garde :

composez le 32 37

► Pompiers : composez le 18

► MARCHÉ - Rue des Terreaux

Le samedi jusqu'à 12h30

Le port du masque est obligatoire

jusqu'à nouvel ordre.

État civil



Bienvenue à

Lenny DESMON	13.09.2021
Salma SAADI	21.10.2021
Salwa SAID MDAHOMA	21.10.2021
Malo BRANDT	27.10.2021
Yann BAMOU	28.10.2021
Grayson NFOR	05.11.2021
Aya NEMIR	05.11.2021
Célestine BLISSON	09.11.2021
Léon JÉGO TAPPONNIER	02.12.2021
Célestin ASTINGTON	07.12.2021

Tous nos vœux aux jeunes mariés

Pauline BORDEREAU & Sébastien BARAUT	13.11.2021
Marylène SCHTICZELLE & Jean-Paul CHATELAIN	15.12.2021
Andréa MICO RIOS & Thibault COQUILLAT	23.12.2021

Félicitations aux nouveaux pacsés

Claire ERNOULT & Paul MAGNIN	22.11.2021
Morgane CATEEUW & Boris MUGNIER	23.11.2021
Mélodie DE PAOLO & Eddy REN	11.12.2021
Hannah BARRY & Laurent PARTAMIAN	31.12.2021

Condoléances aux familles de

Michel BRAUD	01.11.2021
Rosa CAMMARATA veuve NOTIN	12.11.2021
Marcel LÉCUIILLIER	13.11.2021
Gisèle LINQUETTE veuve TONNOIR	13.11.2021
Adrienne DUCROZET veuve FERRAND	16.11.2021
Denise POLLET veuve LEIGNIER	13.12.2021
Cyril BRUN	25.12.2021

adapa
AIDER ET ACCOMPAGNER À DOMICILE

Nos services
TAJOUR À LA PERSONNE

- Aide aux proches aidants
- Prévention
- Objets connectés
- Portage de repas
- Aide et soins à domicile
- Aide à la fonction d'employeur
- Alternatives aux domiciles
- Transport accompagné

On recrute !
dans tout le département de l'Ain
REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS !
Pour plus d'informations contactez-nous sur www.adapa01.fr
ou appelez-nous au 04 74 45 59 60

Retrouvez votre antenne de proximité ADAPA au :
228 avenue des Alpes
01170 Gex

Renseignements et prise de rendez-vous : contact@adapa01.com
04 74 45 59 60
www.adapa01.fr

Mairie de Gex - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 GEX CEDEX

04 50 42 63 00 - www.gex.fr - mairie@ville-gex.fr

Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND, Maire,

Jérémie VENARRE, Maire-Adjoint

Photos : PHILOPHOTO et commission Communication

Comité de rédaction : Valérie ALEX, Odile MILLEREUX, Jérémie VENARRE

Mise en page, impression : COMIMPRESS - 01 Replonges

Tirage : 7 000 exemplaires

